



N° 0000130 DG/MAADEN

Nouakchott le: 11 OCT 2022 انواكشوط في:

المدير العام

Le Directeur Général

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES INTERNES

MAADEN MAURITANIE a été dotée, par l'arrêté 1010/P.M/ en date du 10/10/2022, de sa propre Commission de Passation des Marchés Publics. Elle envisage, à ce titre de sélectionner un (01) Président et quatre (04) membres pour sa commission à travers une procédure de sélection par appel à candidature interne, conformément à l'arrêté n°0811/P.M/ en date du 17 aout 2022, fixant les conditions et modalités de sélection des présidents et des membres des Commission de Passation des Marchés Publics.

Le choix du Président et des membres de la CPMP-MAADEN sera effectué sur la base de critères d'intégrité morale et de probité. Les conditions de qualifications et d'expériences pour concourir sont notamment les suivantes :

Fonction	Profil	
	Diplômes	Expérience
Président	Minimum BAC +4 <ul style="list-style-type: none"> Spécialiste en passation des marchés publics ou, Juriste ; Économiste ; Ingénieur ; Ou profil équivalent. 	Générale : Avoir au moins 3 ans en tant que responsable en relation directe avec la commande publique. Spécifique : Avoir au moins 2 ans dans le domaine des marchés publics et/ou des procédures d'achats applicables en vertu des textes réglementaires des marchés publics.
Membres	Minimum BAC +3 <ul style="list-style-type: none"> Spécialiste en passation des marchés publics ou, Juriste ; Économiste ; Ingénieur ; Ou profil équivalent. 	Générale : Avoir au moins 2 ans en tant que responsable en relation directe avec la commande publique. Spécifique : Avoir au moins 1 an dans le domaine des marchés publics et/ou des procédures d'achats applicables en vertu des textes réglementaires des marchés publics.

Les candidats intéressés par les postes à pourvoir doivent déposer leur candidature sous plis fermé auprès du Directeur Général Adjoint au plus tard le jeudi 27/10/2022 à 12h00.

Le processus de sélection sera supervisé par une commission désignée à cet effet et comprend trois phases:

- Phase 1 :** Recevabilité et conformité des dossiers de candidature : adresser au DG une lettre de candidature avec CV, diplômes, attestations de formations, et notes de services ;
- Phase 2 (sur 70 points) :** Évaluation de la qualification, de la compétence et de l'expérience des candidats dont les dossiers ont été jugés recevables ;
- Phase 3 (sur 30 points) :** Entretien avec les candidats retenus (le comité ne convoquera que les candidats éligibles à l'entretien oral).

Hammoud Ould M'Hamed

